

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

23 décembre 2019

Séance spéciale du Conseil municipal, dûment convoquée par le secrétaire-trésorier int. Gaétan Perron, tenue le 23 décembre 2019, à 19h, au bureau municipal, 66 chemin Auckland, présidée par le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers, Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel et Pierre Blouin.

Le conseiller Yves Bond a motivé son absence.

Le directeur général et secrétaire-trésorier int. est aussi présent.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la session à 19h.

Prendre note que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à tous les membres du conseil (article 156 du Code municipal du Québec) le 20 décembre 2019 aux membres du conseil municipal par la poste et par courriel.

Toute documentation utile à la prise de décision a été rendue disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance. (Code municipal du Québec - article 148)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-12-25

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Travaux de mise au niveau de l'usine de traitement des eaux usées

2019-12-26

Considérant la résolution 2019-09-23 adoptée le 9 septembre 2019 modifiant la programmation TECQ 2014-2018;

Considérant que le système de traitement des eaux usées est le premier système de cette envergure construit par Premier Tech Aqua;

Considérant que ces équipements de traitement des eaux usées sont originaux et que par conséquent il s'agit d'un fournisseur unique;

Considérant que la confirmation indiquant que la mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées est admissible en priorité 1 à la programmation TECQ 2014-2018 a été reçue le 19 novembre 2019;

Considérant le délai prévisible pour la fabrication des pièces neuves;

Il est proposé par **Yann Vallières**

Et résolu de commander les équipements neufs nécessaires à la mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées chez Premier Tech Aqua comme estimé à 119 990 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a pas d'assistance.

6. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

2019-12-27

Il est proposé par **Lee Brazel**

De clore la présente séance à 19h15 l'ordre du jour étant épuisé

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Gaétan Perron, secrétaire-trésorier int.